Marchés publics de fournitures et services

# Les marchés industriels et le CCAG-MI

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-6819036 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht



*Document mis à jour le 13/11/2026*

## Objectifs de formation

- Identifier les spécificités des marchés industriels et du CCAG-M
- Rédiger les clauses spécifiques d'un marché industriel
- Recenser les principales procédures de passation possibles dans un marché industriel

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

## Prérequis

Connaissance de la réglementation des marchés publics et l'environnement des marchés industriels

## Public concerné

Acheteurs, prescripteurs et rédacteurs ayant à rédiger ou à suivre l'exécution des marchés industriels

## Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

## Définir la notion de marché industriel

- Les marchés industriels de conception-réalisation
- Les marchés industriels de fabrication

## Maîtriser le tronc commun de définitions et de dispositions administratives issues de l'harmonisation des différents CCAG

- Les notions de bon de commande et d'ordre de service (pouvant faire l'objet d'observations de la part du ou des titulaires)
- L'encadrement des modalités d'utilisation de données à caractère personnel
- L'intégration de la notion de développement durable
- La réparation des dommages
- Les assurances
- La prise en compte de la notion de dématérialisation
- Les délais
- Les pénalités
- Les primes pour réalisation anticipée des prestations

## Cerner les spécificités des marchés industriels issues du CCAG/MI

- La question des modifications à caractère technique imposées par le pouvoir adjudicateur
- Étude des points essentiels (réception, garanties, conditions d'exécution...)
- Les limites du CCAG/MI : défaillance en matière de propriété intellectuelle
- Marchés industriels de la Défense

**ÉTUDE DE CAS :**

- Présentation et étude d'un devis industriel : analyses de prix et de coûts
- Rédaction du marché en portant l'accent sur les points clés
- Rédaction des points essentiels du rapport de présentation

## Identifier les clauses particulières aux marchés passés pour les besoins de la Défense

- Mode de passation
- Échange de lettres
- Prix provisoires...

## Connaître les clauses incitatives dans les marchés industriels

- Primes
- Coût, objectifs
- Formules d'intéressement

**ÉTUDE DE CAS** : Analyse critique de clauses incitatives sur la base d'exemples concrets

## Déterminer la spécificité des marchés de réparation et de modification

- Les différents types de marchés possibles
- Les clauses à insérer
- La surveillance des travaux
- La récupération des matériels

## Étudier les règles de maintenance et les pénalités d'indisponibilité

## Analyser le régime de la résiliation

- Les cas de résiliation
- Le contenu du décompte de résiliation
- La remise des prestations et des moyens matériels
- L'exécution des prestations aux frais et risques des titulaires

## Anticiper les différends et litiges

- Exemples de litiges les plus fréquents
- Mesures préventives en découlant

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

## Modalités d’évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

## Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

## Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.